

REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

Avortement

Le Sénat des Etats-Unis a voté le 12/09/91 une loi qui permettrait le versement de fonds fédéraux destinés à la planification des naissances (\$160 millions) aux centres proposant l'avortement et à ceux qui les pratiquent dans certaines circonstances. Une loi similaire ayant été votée par la Chambre des Représentants, les deux assemblées doivent maintenant confronter leurs textes avant qu'une version commune soit présentée à la signature de Georges Bush, qui a déjà menacé de mettre son veto à une telle loi, mais sans grande chance de succès, la majorité des deux-tiers permettant d'outre-passer le veto ayant déjà été atteinte lors des votes séparés. Le 11/09/91, le Sénat, nettement pro-avortement, avait déjà rejeté une loi qui obligeait à prévenir les parents lorsqu'un centre de soins financé par le gouvernement fédéral pratiquait un avortement sur une mineure. A la place, il avait adopté une solution de compromis énoncée dans des termes qui la rendait totalement inefficace.

(National Right to Life Committee 26/09/91, USA Today Int. 14/09/91, in IRLF WR 27/09/91)

Nouveau rebondissement dans la nomination du Juge Thomas à la Cour suprême des Etats-Unis: un professeur de droit, Ms Anita Hill, l'a accusé de harcèlement sexuel lorsqu'elle travaillait pour lui il y a dix ans. Le parti démocrate, probablement à l'origine de l'accusation, a profité de l'aubaine pour gagner du temps et rassembler ses forces pour empêcher cette nomination. Le Juge Thomas a effectivement demandé que le vote concernant sa nomination soit reporté, pour qu'il puisse publiquement dénier les allégations qui lui ont été faites. Le vote a été reporté au mardi 15/10/91. Peine perdue pour les démocrates: finalement 52 sénateurs (contre 48), pris entre l'électorat féministe hostile à Mr Thomas, et l'électorat noir (favorable) ont confirmé la nomination du juge à la Cour Suprême. Les groupes anti-vie n'ont pas caché leur déception, étant probable que le Juge Thomas, catholique et conservateur, travaillera en faveur de la vie.

(Herald Trib. Int. 07, 08, 09, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, et 18/10/91; Le Figaro, 09, 10, 12, 15 et 16/10/91; Le Monde, 10, 13, 15, 17 et 18/10/91; The Economist, 12/10/91, 19/10/91; Présenty, 16/10/91; Le Quotidien de Paris, 11/10/91; L'Express, 17/10/91; Newsweek, 21/10/91)

Le 04/10/91, la Cour de Justice Européenne a donné raison à la Société Irlandaise pour la Protection de l'Enfant à Naître (SPUC) qui menait une action en justice contre des étudiants qui distribuaient sur le sol irlandais, en contradiction avec la loi de ce pays, des informations sur les avortoirs anglais. La Cour a décidé que les étudiants ne pouvaient pas se prévaloir de la loi européenne pour ce faire, parce qu'ils n'agissaient pas en qualité de manda-

itaires pour ces cliniques". Exprimé ainsi, le jugement n'est pas totalement une victoire pour la SPUC, car elle laisse entendre que l'avortement est un service, en regard de la loi européenne, et que les avortoirs ont le droit de faire de la publicité dans toute la Communauté.

(Herald Trib. Int., 05/10/91)

Aux Etats-Unis, un avorteur de Los Angeles s'est vu retirer sa licence lui permettant de pratiquer la médecine, après qu'il ait été reconnu coupable de la mort d'une jeune fille de 20 ans pendant l'avortement qu'il réalisait pour elle. Il a aussi été jugé coupable d'incompétence et de négligence dans le traitement de 7 autres femmes.

(The Wanderer 18/07/91, in IRLF WR 27/09/91)

Un pasteur de l'Eglise d'Ecosse a été démis de ses fonctions dans sa paroisse, le 31/07/91, par ses supérieurs hiérarchiques, en raison de son apostolat en faveur de la vie. Depuis, le pasteur et sa famille se sont installés en Tchécoslovaquie (avec l'aide financière de l'Eglise), où il se consacrera à la pastorale familiale.

(Humanae Vitae House Newsletter, 09/91, in IRLF WR 04/10/91)

Un conférencier du 13^e Congrès Mondial de Gynécologie et d'Obstétrique de Singapour (15-20/09/91) a cité l'avortement parmi les moyens d'accroître la santé des femmes enceintes des pays en voie de développement. Il semble que sa remarque n'ait suscité l'opposition d'aucun des 10 000 membres de l'assemblée ! Un point positif du Congrès a été toutefois une déclaration de médecins italiens critiquant le RU 486. Aussi, les résultats d'une étude montrant que 1,63% des futurs bébés déclarés anormaux lors d'une échographie se sont révélés normaux à la naissance ont été publiés à l'occasion de ce congrès. Cette étude portait sur 13 000 échographies.

(The Straits Times 17/09/91, in IRLF WR 04/10/91)

En Australie, l'Eglise Presbytérienne de l'état de New South Wales (50 000 membres) a déclaré son opposition à toutes les formes d'avortement, à l'exception des situations où la vie de la mère est en danger.

(Right To Life Newsletter 08/91, in IRLF WR 04/10/91)

Politique familiale

Le conseil Economique et Social a rendu public le 25/09/91 un rapport préconisant une réforme des allocations familiales. Une étude des aides fiscales et sociales et des équipements sociaux à destination de la famille lui avait été demandée par le gouvernement. Le CES propose de nombreux aménagements, en particulier un calcul d'aides destinées à compenser la charge que procure chaque enfant, et non plus la famille. Par exemple, les allocations familiales ne seraient plus incluses dans le revenu, et le calcul de l'imposition ne tiendrait plus compte du nombre de personnes au foyer. Il propose de repousser à 20 ans le versement des allocations quand l'enfant est encore à charge de la famille, et aussi de ne plus compter une demi-part supplémentaire dans

le calcul des impôts des parents isolés (sauf veuvage, séparation judiciaire, abandon) car cette mesure favorise le concubinage au détriment du mariage. Le CES propose que le congé post-natal puisse être pris aussi bien par le père que par la mère. Il réclame que l'excédent de la branche famille de la sécurité sociale (6 milliards de francs en 1991) soit réellement utilisé pour la famille.

(Le Monde, 27/09/91)

RU 486

Un rapport publié le 18/09/91 par l'Institut des Femmes et de la Technologie (de l'Institut de Technologie du Massachusetts) signale les dangers du RU 486 pour la femme.

Le rapport, "RU 486 Misconception, Myths and Morals" (RU 486, Malentendus, mythes et morales), a été rédigé par un trio de femmes du monde scientifique, qui ne cherchent pas à cacher leurs opinions en faveur de l'avortement: le chapitre d'introduction du rapport précise que "les femmes ont droit à des avortements efficaces et sûrs, mais les femmes ont aussi le droit de se demander si l'association RU 486/Prostaglandines répond à ces critères."

Provenant d'un groupe pro-avortement, ce livre mérite une attention toute particulière.

Le rapport remet en question "la promotion indiscutée du RU 486/Pg par les groupes féministes, tels que le Reproductive Health Technologies Project, dont le comité d'orientation inclut des personnalités du Population Crisis Comitee, du Planned Parenthood (Planning Familial), et du National Abortion Rights Action League (NARAL, Ligue d'Action pour le Droit à l'Avortement)". "Un but essentiel de ce groupe a été de mettre en place le support éducatif et la distribution du RU 486/pg aux Etats-Unis". Le rapport remet également en cause le groupe Feminist Majority, qui a lancé une grosse opération pour "faire connaître au public les bénéfices médicaux du RU 486" et pour "faire pression sur Roussel-Uclaf pour qu'il vende une licence ou qu'il distribue la pilule aux USA". Pourtant, les articles médicaux fournis par ce dernier "dépendent entièrement d'études et de comptes-rendus préparés par les créateurs de la pilule : chaque article inclut dans la liste de ses auteurs au moins un membre, ou un affilié, de l'équipe de Roussel-Uclaf".

"Les présupposés dominants à propos du RU 486/pg doivent être fondamentalement réexaminés", tels que l'image d'Epinal d'une pilule moyen d'avortement "privé, contrôlé par la femme, sûr, et efficace". "Une acceptation aveugle de l'affirmation selon laquelle le RU 486/pg dé-médicalise l'avortement semble acquise, alors qu'en fait la réalité du traitement au Ru 486/pg le ré-médicalise, c'est-à-dire qu'il médicalise beaucoup plus l'expérience de l'avortement qu'à la femme". "Le traitement au RU 486/pg est administré sous strict contrôle médical, dans des centres spécialisés; il nécessite trois ou quatre visites à un cabinet médical, et ne peut être utilisé efficacement que dans les 6-7 premières semaines d' aménorrhée c'est-à-dire approximativement 2-3 semaines après les premiers jours de retard de menstruations. Beaucoup de femmes, en particulier les adolescentes, ne savent pas ou n'admettent pas qu'elles sont enceintes dans ce bref délai".

"Ce qui est présenté comme le droit de choisir ressemble fort au droit de consommer. Les femmes sont encouragées à devenir consommatrices de nouvelles technologies et de nouvelles substances -et de plus en plus dangereuses dans le cas du RU 486", continue le rapport. "Nous affirmons clairement qu'étant donné le matraquage médiatique et l'absence de recherches indépen-

dantes sur le RU 486/pg, la plupart des femmes utilisant la substance ne sont pas informées, et que le consentement est sans signification." Comme pour d'autres substances, (...) ces affirmations ont un air de promesses trop belles pour être vraies, qui se terminent par des écueils. Combien de fois les femmes ont entendu dire que tel ou tel produit les libérerait d'elles-mêmes ?". "La majorité de la presse, générale comme féministe, a traité l'affaire comme la pilule du siècle révolutionnant la vie reproductive."

Le rapport soulève des questions à propos des "effets à long terme du RU 486/pg sur la fertilité des femmes", et "pourquoi tant d'effets secondaires sérieux ont été minimisés", tels que "l'effet tératogène sur l'embryon en cas d'échec", "une douleur plus vive" pour la femme, "des saignements subséquents au traitement, qui peuvent être sévères et durables", "son effet sur le système immunitaire" et d'autres effets encore. "L'intérêt, la santé, et la sécurité des femmes ne peuvent être assurés en reléguant ces problèmes au fond du tiroir". Le climat politique actuel aux Etats-Unis ne doit pas non plus être autorisé à "dicter l'acceptation d'une combinaison de substances actives qui n'a pas été étudiée de manière critique, et d'un point de vue neutre, c'est-à-dire indépendant des intérêts de la recherche médicale, des firmes pharmaceutiques, et des organisations de contrôle de la population [dont beaucoup] ont un lourd passé de promotion de politiques publiques et de substances et outils dangereux et fragilisants pour la femme". "Aucune procédure requérant un contrôle médical strict et impliquant un taux de risques et de complications élevé ne fournira aux femmes les moyens d'atteindre la maîtrise complète de leur sexualité et de leur reproduction."

Remarque: Le rapport, bien qu'il mette en lumière les difficultés techniques d'utilisation du RU 486, ne parvient pas à poser de véritables objections morales à une procédure qui élimine un autre être humain -au nom du libre choix

(IRLF WR, 20/09/91).

Le 22/10/91, le Dr S.C Diego, devait faire une déclaration au Congrès de la Société Américaine de Fertilité, rapportant des résultats préliminaires obtenus avec le RU 486 dans le traitement des fibromes de l'utérus. La substance aurait pour effet la résorbition des fibromes. L'étude, qui a porté seulement sur 12 patientes pendant 3 mois et qui ne permet aucunement de juger de l'innocuité d'une prise prolongée de la molécule RU 486, est financée en partie par... Roussel-Uclaf.

(Le Figaro, 04/10/91; Le Quotidien de Paris, 08/10/91)

Un séminaire international, sponsorisé par la Fondation Ford, devait se tenir les 07-09/10/91 à Dhaka, au Bangladesh, pour discuter de l'utilisation de la pilule RU 486 dans le Tiers monde. Cette information semble confirmer une affirmation du Pr E-E. Beaulieu, qui déclarait sur FR3 le 25/09/91 que le premier ministre du Bangladesh l'avait invité à introduire le RU 486 dans son pays. En 1984, Beaulieu avait fait remarquer que le RU 486 était destiné au "milliard de femmes des nations du Tiers monde", bien qu'il ait aussi reconnu qu'en raison du manque de supervision médicale dans les pays en voie de développement, le RU 486 y tuera 4 femmes sur 1 000 qui l'utiliseront.

(La Repubblica 08/12/91, et communiqués, in IRLF WR 27/09/91)

Trafic de bébés

Un réseau d'enlèvement et de vente de bébés en bas âge est en cours de démantèlement en Allemagne. 15 enfants auraient été vendus par ce réseau international germano-franco-néerlandais,

au prix moyen de 40 000 FF.

(Le Figaro, 15/10/91; Le Quotidien de Paris, 16/10/91)

Découvertes

Les contractions utérines prématurées chez la femme enceinte n'annoncent pas toujours une naissance imminente. Une analyse des sécrétions vaginales de la femme présentant de telles contractions permettrait de déceler celles chez qui ces contractions annoncent bel et bien un accouchement prématuré.

(Le Quotidien de Paris, 10/09/91)

On savait que c'est le futur bébé qui décide des contractions utérines aboutissant à sa naissance. Des chercheurs australiens ont mis en évidence (en travaillant sur des agneaux) la localisation exacte de la partie du cerveau foetal initiant ce processus hormonal complexe: il s'agirait du noyau para-ventriculaire, près de la glande pituitaire.

(The Economist, 12/10/91)

Euthanasie

Le texte des évêques français sur l'euthanasie a été assez bien accueilli par la presse. La Croix y consacre plus de 3 pages dans son édition du 24/09/91, reprenant de larges extraits.

(Aussi La Croix, 25/09/91; Présent 05/10/91)

L'Etat de Washington appelle ses électeurs à un referendum en novembre sur un projet de loi qui autoriserait les adultes en phase terminale à demander et recevoir l'aide d'un médecin pour mourir.

(La Croix, 25/09/91; Le Quotidien de Paris, 08/10/91; Herald Trib. Int. 15/10/91)

PMA

Suite de la polémique concernant le don de sperme. L'urgence d'un cadre législatif se fait de plus en plus pressante.

(La Croix, 25/09/91; Le Monde, 02/10/91; Libération, 03/10/91; Le Quotidien de Paris, 09/10/91)

Fête pour la vie

Suite (et fin) de la préparation de la Fête de la Vie par l'hebdomadaire Famille Chrétienne: Interviews de Anne de Torcy, de l'Association pour le Respect de la Vie et la promotion de la famille, et de Mary Meaney, présidente et vice-présidente, en 1990-91, des mouvements pour la vie de l'université de Princeton (New Jersey, USA). Sans compter le supplément Présence, toujours largement ouvert aux communiqués concernant le respect de la vie, et un éditorial sur ce thème.

Personnalités

Mrs Louise SUMMERHILL, la fondatrice des centres d'accueil du Droit de Naître (Birthright, Canada), est décédée à Toronto le 11/08/91 à l'âge de 75 ans. Elle avait fondé Birthright en 1968; Aujourd'hui, plus de 600 centres d'accueil se sont développés à partir de son idée, au Canada, aux USA, et dans le monde, venant en aide à plus de 2 millions de femmes et à leurs enfants.

(IRLF WR, 04/10/91)

Dans un article publié par le *Quotidien de Paris* du 15/10/91, le député J.F. Mattéi rappelle le besoin d'une législation sur la bioéthique, permettant de fixer "ce qu'est la vie et le respect qu'on lui doit", et de "réaffirmer que tout être humain a droit à un père et à une mère".

Organisations pro-avortement

Le rapport annuel de l'IPPF (Fédération Internationale du Planning Familial) fait état d'un budget 1990 d'un montant équivalent à 420 000 000 FF (42 milliards de centimes) dont 90% provenaient des gouvernements:

Japon:	US\$	14 950 000
Suède:	...	13 359 000
Royaume-Uni:...		11 939 000
Norvège:	...	07 148 000
Canada:	...	06 863 000
Danemark:	...	05 521 000
Allemagne:	...	03 792 000
Pays-Bas:	...	02 972 000
Finlande:	...	00 405 000

etc.

A deux reprises, le rapport cite l'avortement comme un droit de la reproduction. Un des aspects alarmants du rapport est le nombre élevé de références à des tentatives de l'IPPF de recruter des jeunes comme clients et comme travailleurs volontaires pour l'organisation, par exemple:

- aux Amériques, "les programmes pour les adolescents se multiplient. Les programmes rencontrant du succès ont été ceux qui faisaient appel à des adolescents pour atteindre des adolescents ;"

- dans le monde arabe, "les enfants sont encouragés à dessiner des images représentant les aspects sanitaires et religieux de la population et des problèmes familiaux", pendant que plusieurs membres de l'IPPF ont "des activités impliquant de jeunes personnes ;"

- en Asie et en Océanie, "l'expansion de l'accès des jeunes aux services" est une des voies d'action de l'IPPF dans la redéfinition de ces objectifs à long terme", pendant qu'en Asie du Sud, "les organisations de jeunes continueront à être entraînées et mobilisées pour servir de promoteurs, de motivateurs, et de fournisseurs de services appropriés";

- en Europe, la filiale espagnole de l'IPPF a accepté l'équivalent de 8 500 000 FF en subvention du gouvernement pour "mettre en place des services pour les jeunes."

(IPPF Annual report, 1990-91, in IRLF WR 04/10/91)

Actions pour la Vie

Le mardi 01/10/91, l'association SOS-Tout-Petits organisait un sauvetage au centre d'avortement-Planning Familial de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Prévenu trop tôt, l'hôpital avait fermé ses portes. Les 17 participants de ce jour-là se sont donc assis devant l'entrée, aussitôt entourés de personnes hostiles (CGT, personnel médical, consultante du Planning Familial), avant d'être finalement évacués de vive force par les CRS après 2 heures.

(Communiqué SOS-Tout-Petits, 05/10/91)

Le Mouvement Italien pour La Vie, Movimento per la Vita Italiano, a lancé une compétition littéraire nationale pour les étudiants des Grandes Ecoles. Le thème de la compétition est

"La famille: ressource de l'Europe", et les étudiants auront à rédiger un texte sur l'un des deux sujets suivants: "Le futur de l'humanité passe par la famille" ou "La famille est l'unité naturelle et fondamentale de la société et doit être l'objet de protection de la part de la société et de l'Etat". L'an passé, 30 000 étudiants avaient participé à la compétition.

(*Si alla vita 09/91, in IRLF WR 04/10/91*)

Selon le mouvement américain National Life Chain, spécialisé dans ce genre d'actions, plus de 665 000 personnes se sont donné la main pour former 363 "chaînes pour la vie" dans 350 villes des Etats-Unis. A St Petersburg (Floride), 28 000 personnes formaient une chaîne de 45 kms de long.

(*Présent, 09/10/91*)

autres documents reçus

Fête pour la vie

La revue La Nef 10/91 a publié une interview de Paul Ginoux Defermon (AOCPA) pour préparer ses lecteurs à cette fête.

Bulletin Magnificat 3^e trimestre 1991.

Vous y trouverez, outre la "Chronique de Marigny" faisant régulièrement le point sur la maison d'accueil de l'association, la lettre de Jean-Paul II aux évêques du monde, une revue de presse assez complète sur les propos du pape à Radom (Pologne), et une autre sur l'euthanasie. Inclut une bibliographie.

AGENDA ASSOCIATIONS

Informations diffusées par les associations de défense de la vie

Besançon, 05/11/91

Adoration, silencieuse et par relais, pour la vie. 14h-24h. Chapelle de l'Hôpital St Jacques.

S'inscrire en téléphonant au 81 82 85 88.

Valence, 28/10/91

Prière mensuelle pour la vie. 20h30 chez les religieuses CPCR de Chabeuil, chemin de Viguières (Nazareth). (Association Droit à la vie-Futures Mères en Difficulté Valence)

autres dates

PARIS, 11/12/91

Conférence Génétique et Liberté: "Maternité, la révolution échographique" par Michel FELLOUS, anthropologue au CNRS. 20h30, amphitheâtre 3, faculté de médecine Necker, 156 rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

TransVIE-mag

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée

BIBLIOGRAPHIE

Respecter l'homme proche de sa mort.

Déclaration des évêques de France sur l'euthanasie.

La Documentation Catholique, Grands Textes, n°78. 8 p. 10 exemplaires: 40 FF.

lu pour vous

Lettre à un enfant jamais né.

Oriana FALLACI, 1975.

Flammarion. 55 FF. 138 p. ISBN 2-08-060857-6.

Ouvrage ré-édité en 1988, encore disponible chez l'éditeur.

Racontée à la première personne du singulier, cette fiction vous met dans la peau d'une femme qui découvre qu'elle est enceinte.

Réactions, monologue avec l'enfant, crises de pessimisme ou d'optimisme, réactions des proches...L'occasion de traiter de l'amour, du sens de la vie, de Dieu, de l'avortement, etc.

Présente un ensemble assez complet (mais caricaturé) des arguments habituellement entendus en faveur ou en opposition à l'avortement, sans prendre explicitement parti. Implicitement, la conclusion à laquelle l'auteur nous amène (c'est la conscience de chacun qui décide du bien ou du mal d'un acte) est un argument-motif des partisans de l'avortement. Cette conclusion n'est d'ailleurs pas étonnante: l'ouvrage est surtout l'occasion pour l'auteur d'étaler son athéisme, sa haine de Dieu.

Surtout, discuter de l'avortement à travers le cas d'une fausse-couche (par négligence) d'une femme qui a souhaité garder son enfant, ne paraît absolument pas concluant.

Oriana Fallaci a-t-elle voulu se faire plaisir en écrivant ce livre ? C'est en tout cas un livre profondément pessimiste et donc sans intérêt.



L'UNICEF participe-t-elle au contrôle des naissances et à l'avortement ?

Traduction *in extenso* d'un feuillet diffusé par l'Institut de Recherche sur la Population (Population Research Institute, USA) dans son numéro de septembre-octobre 1991 de *PRI Review*"

Introduction

Les publicités flatteuses et trompeuses de l'UNICEF (Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance), ses campagnes de relation publique, vendent l'idée [exclusive] que l'UNICEF aide les enfants et les familles.

Pourtant, des américains qui ont voulu s'y intéresser de près ont obtenu la preuve que l'UNICEF finance des politiques pro-abortionnistes, stérilisatrices, anti-vies et anti-familiales, et ont mis l'UNICEF au défi de prouver que ces charges sont non-fondées⁽¹⁾.

Il vous revient maintenant de juger si la politique de l'UNICEF est celle que vous voulez financer par vos dons

L'UNICEF SUPPORTE L'AVORTEMENT

L'UNICEF autorise son réseau à véhiculer des substances abortives, du matériel, des services d'avortement et de stérilisation promus par le Fond des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (UNFPA), l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), la Banque Mondiale, et la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF)⁽²⁾.

L'UNFPA supporte ardemment, et participe à l'implantation des programmes d'avortements obligatoires et de stérilisations non-volontaires en Chine⁽³⁾.

L'UNFPA n'émet aucune restriction quant aux dangereuses substances abortives injectables qui sont illégales aux Etats-Unis, et réagit avec empressement aux demandes d'avortement.

L'IPPF, en tant qu'avocat connu de l'avortement, a fourni des machines à vide pour avortement par aspiration, illégalement, aux Philippines, au Bangladesh, en Corée, à Singapour, à HongKong, en Thaïlande, au Vietnam et en Inde⁽⁴⁾.

Comment l'UNICEF peut-elle prétendre aider les enfants en travaillant avec ces tueurs d'enfants notoires ?

UNE SALE DUPERIE

L'UNICEF finance leurs programmes qui consistent à adjoindre aux colis d'urgence des moyens abortifs.

Dans les villages, les "motivateurs", les conseillers pour la grossesse, entraînés sur des fonds UNICEF, invitent vivement les femmes à avorter et/ou à se faire stériliser, pour recevoir d'autres aides⁽⁵⁾.

Voulez-vous payer pour ce type de "motivations"?

L'UNICEF EST CONTRE LA FAMILLE

Saviez-vous que l'UNICEF a dépensé vos dons à collaborer dans ces programmes anti-vie et anti-familiaux:

JAMAÏQUE: En partenariat avec l'UNFPA, l'UNICEF a financé (US\$ 720 684) et agi comme exécutant dans l'achat de moyens abortifs⁽⁶⁾.

KENYA: l'UNICEF a donné US\$ 700 000 pour un projet de la Banque Mondiale qui a établi des facilités pour l'avortement dans 13 hôpitaux de district et 5 cliniques urbaines. Participaient également l'Aide US pour le Développement International (USAID) et l'UNFPA⁽⁷⁾.

MALAWI: l'UNICEF a contribué pour US\$ 1 800 000 à un projet de la

Banque Mondiale pour le développement des services de stérilisation et l'usage croissant des méthodes contraceptives⁽⁸⁾.

NEPAL: l'UNICEF a financé pour US\$ 795 569, et a exécuté, un projet de l'UNFPA et de l'OMS qui fournissait des contraceptifs et diffusait la stérilisation dans les cliniques et des unités mobiles à travers tout le pays⁽⁹⁾.

RWANDA: l'UNICEF a financé pour US\$ 37 116 un projet de l'UNFPA pour la coordination et la formation de personnel à des activités de diffusion de contraceptifs à effet abortif⁽¹⁰⁾.

TANZANIE: l'UNICEF a financé à hauteur de US\$ 21 657, et exécuté, un programme de l'UNFPA qui incluait la formation aux techniques de gestion, d'obtention, et de délivrance de moyens d'avortement. Les co-financiers étaient l'UNFPA et l'IPPF⁽¹¹⁾.

ZIMBABWE: l'UNICEF a financé pour US\$ 4 837, et agi comme agent d'exécution, pour un projet de stockage et de distribution de contraceptifs et de moyens abortifs de l'UNFPA⁽¹²⁾.

AFRIQUE: l'UNICEF, l'UNFPA, et l'OMS ont sponsorisé la formation de comités nationaux dans 15 pays, dans le but de répandre leur politique de contrôle des naissances. Ces comités nationaux organisent à leur tour des tables-rondes et des séminaires allant à l'encontre des valeurs familiales traditionnelles⁽¹³⁾.

Est-ce vraiment la façon dont vous souhaitez que vos dons soient dépensés par l'UNICEF ?

UNE MEILLEUR ALTERNATIVE

Plutôt que de supporter délibérément l'UNICEF, qui finance et promeut l'avortement et la stérilisation, beaucoup d'américains se tournent vers le Population Research Institute (PRI) pour qu'il dénonce les mythes et les mensonges des contrôleurs de population anti-vie et anti-familiaux.

Nous, à PRI, nous avons besoin de vos dons pour dénoncer la propagande massive pour le contrôle des naissances de l'UNICEF et ses relations publiques mensongères.

QUE FAIRE:

1/ Suspendre votre contribution à l'UNICEF jusqu'à ce qu'ils mettent fin à leurs actions contre la vie et la famille.

2/ Aider PRI à maintenir la pression sur l'UNICEF, en faisant une donation: PRI, P.O. Box 2024, Baltimore, MD 21297-0330, USA
Tel: 301/670-1864

Notes:

(1) Pittsburgh Post Gazette, 12/11/89; Faribault County Register, 12/89.

(2) Population, the UNFPA experience, Edts Nafis Sadik, UNFPA (NY Univ. Presse, NY and London, 1984) p.100, 106-7, 182.

(3) Aid for International Development, News Release Aid Programs UNFPA \$10 Millions, 25/09/1985.

(4) Donald P. Warwick, Foreign Aid for Abortion, Hastings Center Report, vol. 10, n°2, 04/1980, p. 32, 49.

(5) Barbara L.K. Pillsbury, PhD and James O. Knowles, PhD, Is sterilization Voluntary in Bangladesh ?, Population Technical Assistance Project, International Science and Technology Institute, Inc., 1985-86; International Planned Parenthood Report, 1988-89; Inventory of Population Projects in Developing Countries Around the World, 1987-1988, United Nations Population Fund, 15th edit., 05/1989; Warwick Hastings center Report.

(6) Inventory of Population Projects, p. 281.

(7) Ibid, p. 292 (8) Ibid, p.333 (9) Ibid, p. 394 (10) Ibid, p. 487

(11) Ibid, p. 598-9(12) Ibid, p. 636 (13) Ibid, p. 667